

Mémorandum d’entente signé avec l’Association Africaine de l’Eau et de l’Assainissement

25 mai 2023 | Paul Donahue
Catégories: Eau potable | Eau et développement

Lors de l’événement conjoint qui a réuni récemment le 21e Congrès international et Exposition de l’AAEA et la 7e conférence internationale sur la gestion des boues de vidange (FSM7), l’Eawag a signé un mémorandum d’entente avec l’Association Africaine de l’Eau et de l’Assainissement. Les deux conférences se sont déroulées sous un même toit à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

L’Association Africaine de l’Eau et de l’Assainissement (AAEA) et le département Assainissement, Eau et Déchets pour le Développement (Sandec) de l’Eawag collaborent étroitement depuis de nombreuses années. Cette collaboration a été formalisée à l’occasion du récent congrès avec la signature d’un mémorandum d’entente entre les deux institutions. «Ce mémorandum d’entente traduit notre engagement à travailler ensemble sur la formation des spécialistes de l’eau et de l’assainissement, mais aussi sur la manière de consigner leurs expériences et leurs connaissances pour concevoir des outils de sensibilisation factuels», explique Linda Strande du département Assainissement, Eau et Déchets pour le Développement de l’Eawag.

L’accord formalise l’échange de connaissances et le partage d’expertise. L’Eawag pourra tirer parti du savoir et de l’expérience des membres de l’AAEA pour s’assurer que nos contenus de formation et de recherche sur l’assainissement sans égoûts sont pertinents et à la pointe de la technique. L’institut de recherche sur l’eau aidera également à relever les défis les plus urgents dans les secteurs de l’eau et de l’assainissement ainsi qu’à préparer de futures solutions. Cet engagement crée la base d’un secteur de l’eau et de l’assainissement plus fort en Afrique et fournit à l’Eawag un accès formel à un réseau à l’échelle du continent.

Fondée en 1980, l’Association Africaine de l’Eau et de l’Assainissement (AAEA) est la principale association professionnelle pour l’eau et l’assainissement en Afrique. Elle rassemble institutions, entreprises et parties prenantes travaillant dans les secteurs de l’eau, de l’assainissement et de l’environnement. L’AAEA compte plus de 130 membres venant de plus de 43 pays et a pour mission de coordonner la recherche, la transmission du savoir, les dernières évolutions et les bonnes pratiques dans les domaines de l’approvisionnement en eau potable ainsi que de sa production et de son assainissement. L’AAEA a également pour rôle d’initier, d’encourager et de promouvoir la coopération, l’échange de connaissances ainsi que le développement professionnel et la formation.

Photo de couverture: Linda Strande et Sylvain Usher, directeur exécutif de l’AAEA, avec le mémorandum d’entente (photographe inconnu)

Contact



Linda Strande

Tel. +41 58 765 5553

linda.strande@eawag.ch



Paul Donahue

Tel. +41 58 765 5059

paul.donahue@eawag.ch

https://www.eawag.ch/fr/portail/dinfo/actualites/news-archives/detail-de-larchive/memorandum-dentente-signe-avec-lassociation-africaine-de-leau-et-de-lassainissement